

De la crise du soin au soin de la crise : la conscience médicale en question**Intervention de J.-J. Marimbert – 27 mai 2013****Corpus de textes de référence :**

1) Médecine, remédier, méditer : Muid : racine indo-européenne “med-”, exprime l’idée de “prendre avec autorité et réflexion des mesures d’ordre”. En grec : medein, mesurer.

Dictionnaire étymologique du français, Robert.

2) Aujourd'hui [...] la dialyse ne tient plus toujours ses promesses éthiques. L'offre de dialyse est très importante et les contre-indications à la mise en dialyse sont rares en pratique. Pourtant, il est permis de douter de la pertinence de cette technique, la population de dialysés chroniques ne cessant de vieillir et présentant des co-morbidités lourdes leur interdisant l'accès à la greffe. La dialyse pourrait-elle devenir malfaisante ? Elle peut, utilisée à mauvais escient, entraver la qualité de vie. Il est de plus en plus de situations où il est permis de douter de la bienfaisance de cette technique, probablement pas toujours adéquate, si l'on ne veut pas perdre de vue l'objectif de la mission médicale : prendre soin sans guérir obligatoirement. Évitions l'aveuglement éthique lié à la technique. Utilisons-la de manière appropriée en recherchant différents types d'utilisation de la dialyse. Dialyser ou pas, telle n'est pas toujours la question essentielle. L'essentiel demeure notre mission de soin, au-delà de la quantité de vie nous nous devons d'en améliorer la qualité, surtout en fin de vie.

Isabelle Tostivint, in *Éthique, médecine et société*, p. 745

3) La forme aujourd'hui la plus aiguë de la crise de la conscience médicale, c'est la diversité et même l'opposition d'opinions relatives à l'attitude et au devoir du médecin, devant les possibilités thérapeutiques que lui offrent les résultats de la recherche en laboratoire, l'existence des antibiotiques et des vaccins, la mise au point d'interventions chirurgicales de restauration, de greffe ou de prothèse, l'application à l'organisme des corps radioactifs. Le public des malades réels ou possibles souhaite et redoute à la fois l'audace en thérapeutique. [...] La thérapeutique moderne semble avoir perdu de vue toute norme naturelle de vie organique. Sans référence expresse, bien souvent, à la norme singulière de santé de tel ou tel malade, la médecine est entraînée, par les conditions sociales et légales de son intervention au sein des collectivités, à traiter le vivant humain comme une matière à laquelle des normes anonymes, jugées supérieures aux normes individuelles spontanées, peuvent être imposées. Quoi d'étonnant si l'homme moderne appréhende confusément, à tort ou à raison, que la médecine en vienne à le déposséder, sous couleur de le servir, de son existence organique propre et de la responsabilité qu'il pense lui revenir dans les décisions qui en concernent le cours.

Dans ce débat, les médecins ne sont pas à l'aise. [...]

Nous voudrions bien admettre que le parti de l'homme est le bon parti, et que ce soit à l'homme de se prononcer en dernier ressort sur les rapports de la médecine et de l'homme, puisque c'est lui qui est ici en question enfin. Mais la naïveté ou l'innocence, si elles existent, ne constituent pas l'autorité requise d'un juge, en des matières où la nature et l'art ne sont pas disciplinés par un index infaillible. Rien n'est plus commun chez l'homme que l'illusion sur son propre bien, même organique. Si l'humanité s'est donnée une médecine, c'est qu'elle ne pouvait s'en dispenser. [...]

Reconnaissons le fait. Il n'existe aujourd'hui [texte écrit en 1959] aucune qualification de compétence dans l'énoncé et la prescription de règles destinées à contenir, dans des limites incontestées par la conscience morale, l'audace thérapeutique que les nouvelles techniques médicales et chirurgicales changent si aisément en témérité.

G. Canguilhem, *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, p. 384

4) L'entreprise à grande échelle de la technologie moderne qui n'est ni patiente ni lente, comprime les nombreux pas infimes de l'évolution naturelle en quelques pas colossaux et sacrifie ainsi l'avantage, garantissant la vie, du tâtonnement de la nature. À l'ampleur causale s'ajoute ainsi la vitesse causale des interventions technologiques dans l'organisation de la vie. [...] cela engendre une incertitude et un danger entièrement nouveaux.

Hans Jonas, *Le Principe Responsabilité*, p. 74.

5) En effet, cher Alcibiade, le particulier ou la cité qui auraient la liberté de faire tout ce qu'ils veulent alors qu'ils sont dépourvus d'intellect, que leur arriverait-il selon toute vraisemblance ? Par exemple, un malade qui a la liberté d'agir comme il veut, alors qu'il est dépourvu d'intellect propre à guérir, et qui soit tyrannique au point de ne pouvoir se blâmer lui-même, que lui arrivera-t-il ? Selon toute vraisemblance, ne détruira-t-il pas son propre corps ? [...]

Socrate : Et tant qu'on ne possède pas l'excellence, mieux vaut, non seulement pour un enfant mais aussi pour un homme, obéir à un meilleur que soi que de commander.

Alcibiade : C'est ce qu'il semble

Platon, *Alcibiade*, 134e.

6) Le médecin praticien accompli doit non seulement être un homme très instruit dans sa science, mais il doit encore être un homme honnête, doué de beaucoup d'esprit, de tact et de bon sens. L'influence du médecin praticien trouve à s'exercer dans tous les rangs de la société. Le médecin est, dans une foule de cas, le dépositaire des intérêts de l'État, dans les grandes opérations d'administration publique ; il est en même temps le confident des familles et tient souvent entre ses mains leur honneur et leurs intérêts les plus chers.

**C. Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*,
Éd. Champs Flammarion, 1984, Paris, p. 288.**

7) Dans ce monde, où tout est de plus en plus sous contrôle, "la liberté du chercheur" est admise largement et revendiquée par la plupart des acteurs de la recherche. Pourtant, on devrait convenir que la liberté absolue d'agir n'est pas admissible pour des employés de l'État, surtout pour ceux qui œuvrent à l'avenir du monde. L'accord général sur le principe de Gabor ("tout ce qui est possible sera nécessairement réalisé") suffit à rendre illégitime l'exploration sans contrôle des possibles, sauf à se réfugier dans l'hypocrite assertion que "la recherche est neutre" et à trancher artificiellement entre "le fondamental" et "l'appliqué".

Jacques Testard, <http://jacques.testart.free.fr/index.php?post/texte677>

8) Il apparaît donc que les problèmes éthiques ne se posent pas en aval, mais en amont. Le seul vrai choix possible, éthiquement parlant, se situe là : s'embarquer ou pas. Après, il est trop tard. La technique impose ses exigences, sa logique, son économie interne et ses critères propres.

Folscheid, Wunenbruger, *La vie commençante, Philo., éthique et droit de la médecine*, p. 204.

9) Les interventions visant une amélioration génétique n'empiètent sur la liberté éthique que dans la mesure où elles soumettent la personne concernée aux intentions fixées par un tiers, intentions qu'elle rejette, mais qui sont irréversibles et l'empêchent de se comprendre comme l'auteur sans partage de sa vie personnelle.

**J. Habermas, entretien dans *L'Express* :
http://www.lexpress.fr/culture/livre/jurgen-habermas_807241.html**

10) La bioéthique aborde des problèmes de choix collectif auxquels nos sociétés ne peuvent se dérober, et qui intéressent l'existence privée des personnes ainsi que leurs convictions les plus intimes et les plus profondes.

E. Picavet, "Le risque éthique", revue Cités, n°3, 2000, *Le Corps humain sous influence, La bioéthique entre pouvoir et droit.*

11) Nous sommes aujourd'hui à un moment où les certitudes les plus fermes vacillent (un mort ne peut pas donner la vie) et où les distinctions les plus nettes s'estompent (une personne n'est pas une chose) [...] Il va de soi que ces questions ne peuvent se cantonner dans la sphère de la conscience individuelle et du choix personnel, et qu'elles doivent donner lieu à une législation sans laquelle la société n'aurait aucun contrôle sur les biotechnologies. Mais le cœur du débat est éthique. Il engage un conflit entre deux principes : celui du respect de la personne humaine et celui de la poursuite des recherches en vue d'améliorer la condition de ceux qui souffrent. L'éthique est déchirée [...].

Y.-C. Zarka, "L'éthique déchirée", revue Cités, n°3, 2000, *Le Corps humain sous influence, La bioéthique entre pouvoir et droit.*

12) La responsabilité est un corrélat du pouvoir, de sorte que l'ampleur et le type du pouvoir déterminent l'ampleur et le type de la responsabilité.

Hans Jonas, *Le Principe Responsabilité*, p. 246.

13) Les nouveaux types et les nouvelles dimensions de l'agir, dit-il, réclament une éthique de la prévision et de la responsabilité qui leur soit commensurable et qui est aussi nouvelle que le sont les éventualités auxquelles elle a affaire.

Idem, p. 51

14) Il ne suffit pas qu'un individu se demande, en y réfléchissant à deux fois, s'il lui serait possible d'adhérer à une norme. Il ne suffit même pas que tous les individus procèdent, chacun dans son coin, à cette délibération, pour qu'ensuite on enregistre leur suffrage. Ce qui est exigé, c'est une argumentation réelle à laquelle participent, en coopération, les personnes concernées. Seul un processus intersubjectif de compréhension peut conduire à une entente de nature réflexive ; c'est ensuite seulement que les participants peuvent savoir qu'ils sont parvenus en commun à une certaine conviction.

Jürgen Habermas, *Morale et communication*, p. 88.

15) Le point de vue à partir duquel les questions morales peuvent être évaluées impartialement, nous le nommons le "point de vue moral" ("moral point of view"). [...] Dans les argumentations, les participants doivent partir du fait qu'en principe tous les concernés prennent part, libres et égaux, à une recherche coopérative de la vérité dans laquelle seule peut valoir la force sans contrainte du meilleur argument.

Jürgen Habermas, *De l'éthique de la discussion*, p.18.

16) La sagesse pratique consiste à inventer les conduites qui satisferont le plus à l'exception que demande la sollicitude en trahissant le moins possible la règle.

Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, p. 312.

17) C'est un équilibre réfléchi entre l'exigence d'universalité et la reconnaissance des limitations contextuelles qui l'affectent qui est l'enjeu final du jugement en situation dans le cadre des conflits évoqués plus haut.

Idem, p.335.

18) Ce qui fait de la conviction un partenaire inéliminable, c'est le fait qu'elle exprime les prises de position d'où résultant les significations, les interprétations, les évaluations relatives aux biens multiples qui jalonnent l'échelle de la praxis, depuis les pratiques et leurs biens immanents, en passant par les plans de vie, les histoires de vie, jusqu'à la conception que les humains se font, seuls ou en commun, de ce que serait une vie accomplie.

Idem, p.335.